

Chaingy ECHOES

Dimanche 20 mars

**30^{ème} FOIRE HORTICOLE
& FLORALE**

Mercredi 30 mars

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 24 avril

**VIDE GRENIER
DE PRINTEMPS**



91



EDITO

du Maire

Une nouvelle communauté de commune, pour quoi faire ?

A l'école, nous avons appris que la république française était organisée en départements. Ceux-ci regroupaient des sous-préfectures qui contenaient des cantons. Dans chaque canton se regroupaient les communes.



L'Etat dirigeait jusqu'aux sous-préfectures. Au-delà, c'est le peuple qui décidait de la direction en élisant les conseillers régionaux depuis 1986, les conseillers généraux depuis 1848, jusqu'aux communes depuis 1790. L'idée des régions est cependant ancienne puis qu'elles furent créées sous diverses formes depuis les années 50 pour prendre un nouveau statut le premier janvier 2016.

Les cantons subissaient déjà le bon vouloir des politiques au pouvoir et les communes passaient d'un canton à l'autre au gré des jeux électoraux. C'est ainsi que tout récemment notre canton de Meung sur Loire a désormais absorbé ceux de Patay et d'Artenay, tandis que Baccon a été envoyée sur Beaugency.

Les communautés de communes ont été créées par une loi de 1992. Sommairement, l'objectif était de simplifier l'organisation territoriale et de faire des économies. Cependant, sur bien des territoires, et en particulier sur le nôtre, cette recherche d'une gestion plus économe était déjà mise en place. C'est ainsi que divers syndicats intercommunaux géraient au nom de leurs membres des problèmes qui les concernaient tous. Par exemple, le SMIRTOM regroupait 60 communes pour s'occuper des ordures ménagères, un syndicat regroupait l'ensemble des communes du canton de Meung-sur-Loire, un autre gérait les problèmes scolaires, etc. C'est pourquoi, lors de la création de la Communauté de Communes du Val des mauves, nous avons strictement repris la structure syndicale qui nous regroupait déjà, à l'exception de Charsonville et d'Epieds-en-Beauce partis, provisoirement, vers une autre communauté.

L'organisation territoriale n'était certes pas modifiée, mais les communes géraient ensemble les problèmes communs et seules les impératifs locaux. Nous étions habitués à une organisation qui, depuis Napoléon, rendait les chefs-lieux de canton accessibles à tous.

Aujourd'hui, ceci ne convient toujours pas à l'Etat. Et le 7 août 2015, la loi NOTR nous oblige à regrouper les communautés de communes entre elles. Au-delà du caractère obligatoire, l'Etat dispose d'un moyen de pression considérable en tenant les cordons de la bourse. En effet, si les communes et communautés de communes gèrent leur fonctionnement essentiellement avec leurs recettes propres (les impôts locaux) et des subventions d'Etat, pour les investissements les plus lourds ceci ne suffit pas et une aide financière est souvent un appoint indispensable. Il suffit donc de restreindre de façon drastique les dotations de l'Etat pour obliger au regroupement.

Nous allons donc nous regrouper le 1^{er} janvier 2017.

Nous avons choisi de privilégier le bassin de vie, autour de notre Loire, bordée au nord par la Beauce et au sud par la Sologne, limitée à l'est par l'agglomération d'Orléans et à l'ouest par le département du Loir-et-Cher.

Notre nouvelle communauté devrait donc rassembler les communautés du Val des Mauves, de Beaugency, du Val d'Ardoux et de la Beauce oratorienne sous une seule entité. Chacune de ces communautés exerçait des compétences particulières, au-delà de celles que la loi a rendues obligatoires, et il est facile d'imaginer la complexité de les regrouper, d'autant que certaines d'entre elles n'avaient d'intérêt que pour la communauté qui les a adoptées.

Simplifier ? Il faudra des années pour que ce regroupement soit compris et digéré. Le risque majeur est l'éloignement entre le service au public et le citoyen. Comment un organisme aussi vaste pourra-t-il garder la conscience permanente des difficultés de chacun ? Comment pourra-t-il comprendre qu'on ne vit pas de la même façon dans une commune urbaine et une commune rurale ? Nous sommes nombreux à tout faire pour que la commune reste l'interlocuteur privilégié, proche de l'habitant et de ses soucis. Il aura fallu, et heureusement, la forte mobilisation des maires et des citoyens (« J'aime ma commune ») pour que nos très hauts fonctionnaires renoncent à faire élire les délégués communautaires différemment des élections municipales. Alors qu'on constate la désaffection grandissante des électeurs pour désigner leurs représentants au département, à la région et à l'assemblée nationale, l'élection des conseillers municipaux reste le scrutin le plus représentatif.

Economiser ? Aujourd'hui, ces organisations ne rapportent rien mais trop souvent elles coûtent. Certaines communautés de commune se sont lancées dans de grands projets dont l'intérêt général est loin d'être évident. Elles ont créé des structures administratives onéreuses qui ont fait exploser leurs frais de gestion. La CCVM a choisi une autre voie. La représentation est limitée, le travail se fait avec les moyens les plus restreints. C'est ainsi que le nombre de vice-présidents a été déterminé par les missions qui leur étaient confiées. C'est pourquoi, l'administration est organisée avec des fonctionnaires communaux qui consacrent une partie de leur temps à la communauté. La CCVM n'a embauché que des agents dont la mission impliquait un travail à temps complet. Dans la nouvelle communauté qui nous est imposée, vos élus, maires, conseillers municipaux et communautaires, veilleront à limiter au maximum les frais de gestion et s'opposeront à tout projet dont l'intérêt pour les habitants ne serait pas évident.

Je fais partie de ces élus. Après le 1^{er} janvier 2017, je demanderai à mes collègues du conseil municipal de renouveler leur confiance à une équipe dont la mission sera simple : tout faire pour que la communauté de communes soit au service de la commune et pas l'inverse.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

CHAINGY, MA VILLE P. 3 à 7

Événements P. 3 et 4

Jeunesse P. 5 et 6

Infos Mairie P. 6

Vie économique P. 6

Travaux P. 7

AGENDA P. 8 et 9

VIE ASSOCIATIVE P. 13 à 18

Loisirs P. 10 à 12

Sport P. 13 et 14

Culture P. 14 et 15

Solidarité P. 16

Divers P. 16 à 18

TRIBUNES LIBRES P. 19

AU FIL DU CONSEIL P. 20

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean-Pierre Durand

Commission Information :

Michel Faugouin, Clarisse Carl, Cathy Gay, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guilliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal septembre 2016.

Conception et réalisation :

Artfreely - Crédits photographiques : © Getty Images

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

CHAINGY, MA VILLE

Événements



Des lettres au Père Noël parfois pleine de surprises !

Relevée chaque jour, la boîte aux lettres du Père Noël n'a pas désempé. Ce n'est pas moins de 77 lettres qui ont été déposées avec le secret espoir d'être gâté. Les listes, collages et dessins ont tous été transmis !

Un grand bravo à Lucie Legrand qui a donné sa tétine au Père Noël pour devenir grande! Il en a sûrement été très content !

Mention spéciale à Papi François qui malgré « son grand âge » a écrit une lettre haute en couleur !



Photos témoins pour la fête des voisins !

A l'occasion de la fête des voisins (officiellement le vendredi 27 mai), nous invitons les quartiers de Chaingy à nous dévoiler leur créativité et leur convivialité !

Envoyez les photos de votre fête de quartier qui représentera l'ambiance de votre voisinage, en précisant le nom de votre quartier, le nombre de participants et la date de votre fête. Celles-ci seront publiées dans le Chaingy Echos du mois de Septembre !

Nous réceptionnerons vos photos de mai à fin juillet à l'adresse suivante : mairie.chaingy@wanadoo.fr

A vos idées et bonne fête !

Les mots et les Images...

Ce Chaingy Echos n° 91 est arrivé dans votre boîte à lettres : il propose une nouvelle image, un nouveau style de traitement de l'information.

Les mots et les images : le but est de toujours mieux informer les habitants, de communiquer et d'expliquer, d'être le plus proche possible des cambiens, le plus accessible pour tous les âges, toutes les conditions, tous les quartiers. Cette nouvelle présentation souhaitée par la commission Information-Communication sous l'égide du maire, a été conçue par l'agence de communication « Artfreely » de Meung-sur-Loire, afin de donner envie de prendre cette publication en main, de la feuilleter et de la lire.

La communication d'une collectivité s'inscrit dans un ensemble d'actions variées et complémentaires et nous vous invitons à retrouver la vie de votre commune sur les affiches, panneau électronique, sur le site internet (www.chaingy.fr) et sur Facebook (Mairie Chaingy).

CHAINGY, MA VILLE

Événements



4 La Foire Horticole fête ses 30 printemps !

Sous le thème de la **vie paysanne**, encore un programme chargé pour ce rendez-vous incontournable.

Sur votre parcours, des exposants professionnels de l'horticulture, du jardinage, de l'éco-artisanat et des producteurs de produits régionaux.

Comme chaque année, Chantal Detry et Pierre le Jardinier répondront à vos questions et vous apporteront de précieux conseils pour l'embellissement et l'entretien de vos jardins.

Les rues seront animées par le groupe de danses folkloriques « Provinces et Traditions », par une « aubade de l'École de Musique » et des manèges pour enfants.

Tout au long de la journée, les associations de Chaingy vous proposent leurs animations avec :

- une vente de gâteaux et objets divers du Club 3
- un concours pour enfants de décoration de « seuil de jardin » (remise des prix à 17h) et des compositions florales des Jardins de Chaingy.

Dimanche 20 mars

de 8h30 à 18h30 - Centre bourg

Inauguration à 10h30

Remise des prix des maisons fleuries 2015
à 11h30.



- des ateliers de fabrication de décors par les TAP
- une exposition de peintures des Artistes de Béaire
- une exposition d'objets, jeux et jouets anciens par le CHAD
- une exposition sur les Maisons Paysannes de France
- une dégustation et vente de produits italiens de Rocca San Giovanni par la commission Relations internationales
- la fabrication et vente de boudins par la Société de Chasse
- le resto-foire de Chaingy Animation et la Société de Chasse.

Le jardin des TAP ouvrira ses portes pour vous faire découvrir le travail et les réalisations des enfants des écoles !

La scène de la salle polyvalente sera décorée par les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Chaingy.

Le vendredi, c'est TAP à Chaingy !

Voilà maintenant 1 an ½ que les TAP (Temps d'Activités Pédagogiques) ont fait leur apparition dans notre commune. Le vendredi après-midi est alors un temps de découverte et de loisirs pour nos enfants : théâtre, cuisine, petit journal, initiation roller, parcours de vélo, activités manuelles, jeux de société ou jeux extérieurs, expression corporelle, danse, musique... mais aussi jardinage !

Focus sur le jardin des TAP

L'aventure a commencé en septembre 2014 avec Anne Babin, ancienne présidente des Jardins de Chaingy, et Corinne Potard qui acceptent de prêter bénévolement leurs mains vertes au service de la jeunesse. Par leur pédagogie et leur créativité, un jardin est né dans la cour de l'Espace Jeunesse, avec l'aide des enfants bien sûr, mais aussi d'autres animatrices venues prêter main forte.

Un brin d'images...

**PORTES OUVERTES
du jardin
à la Foire Horticole !**

Tout pousse dans ce jardin



Les jardiniers en herbe

Installation des 1^{ère} jardinières



On y met de la couleur !



5



Un petit point connaissance avant de commencer !



Fabrication d'une cabane à oiseaux



Un épouvantail made in TAP



Que de belles fleurs

CHAINGY, MA VILLE

Conseil de Jeunes

Une passation et ça repart !

Après une période de pause, nécessaire au renouvellement du Conseil de Jeunes, 8 nouveaux jeunes conseillers s'engagent pour la ville. Bienvenue à Léa, Louise, Elsa, Gabriel, Mehdi, Anthony, Ethan et Inès !

4 Filles, 4 garçons, anciens, nouveaux, âgés de 11 à 14 ans, ils se sont réunis le samedi 30 janvier dernier pour recevoir leurs écharpes de la part de leurs prédécesseurs. Une passation de pouvoir mais aussi de projets. Le jeu de plateau de sécurité routière sera repris, ainsi que la collecte de produits bébés pour les Resto du Cœur.

Bien d'autres idées vont être à l'étude notamment la réhabilitation des aires de jeux de Fourneaux plage, de l'arrière de l'Espace Jeunesse ou encore dans le lotissement du Pré Hatton.



Intégrer le Conseil de Jeunes, c'est encore possible !

Les membres du conseil ont décidé, dans leur règlement intérieur, d'accepter en cours de mandat, des jeunes souhaitant participer au Conseil de Jeunes dans la limite de 4 personnes maximum. Si tu es au collège, que tu veux t'investir pour ta ville, appelle Stéphanie (animatrice du CDJ) au 02 38 46 65 29.

Infos Mairie

6

ERRATUM

Un oubli s'est produit dans l'annonce des naissances 2015.

Bienvenue à
Elsa Mignonneau
née le 14 avril 2015,
au domicile
de sa famille
à Chaingy !

Dates d'inscriptions aux écoles de CHAINGY, pour l'année 2016-2017 :

Ecole maternelle : Lundi 21 mars de 17h00 à 18h30
Jeudi 24 mars de 14h00 à 17h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces dates-là, prendre rendez-vous avec la directrice au 02.38.80.65.69, Mme RUFFIER (le jeudi, jour de décharge).

Ecole élémentaire : Lundi 16 mai de 15h00 à 18h00
Jeudi 20 mai de 16h45 à 18h00
Vendredi 21 mai de 8h30 à 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces dates-là, prendre rendez-vous avec le directeur au 02 38 80 65 79, M. CHAMPION (le lundi ou mercredi matin, jours de décharge).

Documents à fournir pour les 2 écoles :

Livret de famille
Carnet de vaccination de l'enfant
Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, etc.) récente.
Attestation de domiciliation à récupérer en Mairie avant l'inscription, fournie au vu des documents ci-dessus mentionnés.

Vie économique

Chaingy accueille régulièrement de nouvelles entreprises et commerçants



Nouvel arrivant au marché dominical

Bienvenue au rôtisseur
Philippe Fauconnier



Un nouveau garage à la ZA des Pierrelets

Le gérant M. Dias



Dites adieu à la vieille école maternelle !

Les préfabriqués vont laisser place à une nouvelle aile plus fonctionnelle de 750 m² et 200 m² de préau avec un garage à vélos.

En concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, la ville offre à ses tout jeunes élèves trois nouvelles salles de classe, une salle de motricité, une salle d'activités et de nouveaux dortoirs et sanitaires (voir plan ci-contre).

Ce nouveau bâtiment sera réalisé par le cabinet d'architectes VACONSIN-MAZAUD qui propose un espace d'accueil ouvert et lumineux, desservant les 2 parties de la future nouvelle école.

Le chantier débutera par la construction de l'extension derrière les préfabriqués actuels, suivie de la démolition de ces derniers pour permettre l'agrandissement de la cour de récréation. Livraison prévue à la rentrée 2017.

Le bâtiment modulaire de 80 m², anciennement dédié à l'accueil périscolaire, sera déplacé sur le site de la structure multi-accueil « Les P'tits Loups » pour offrir plus d'espace de jeux et un nouveau dortoir aux plus petits.

**Coût total des travaux
de construction :
1 440 000 € TTC.**



Etat actuel du projet

AGENDA

Mars 2016

Samedi 12

Boum des écoliers

De l'Association des Parents d'Elèves
A partir de 15h – salle polyvalente

Théâtre à la carte

De la compagnie du Ginkgo
A partir de 14h – salle n°1

Mercredi 16

Animation lecture pour tous

Thème : Cocotte la poule
A 16h30 à la bibliothèque municipale



Dimanche 20

30^{ème} Foire Horticole et Florale

Thème : la vie paysanne
De 8h30 à 18h30 – Centre bourg



Mercredi 30

Chasse aux œufs

Du Conseil de Jeunes de Chaingy
A partir de 15h30 au Bassin des Trois collines

Avril 2016

Dimanche 17

Grand loto

Du Club 3
A partir de 13h – salle polyvalente

Dimanche 24

Vide grenier de printemps

De Chaingy Animation et les Jardins de Chaingy
De 8h à 18h au Bassin des Trois collines

Mercredi 27

Animation lecture pour tous

Thème : Non ! Pas le dentiste !
A 16h30 à la bibliothèque municipale



Mai 2016



Dimanche 8

Cérémonie commémorative de la 2^{ème} Guerre Mondiale

11h30 – place Louis Rivière

Samedi 14

Collecte de sang

Des Donneurs de sang Chaingy/Huisseau
De 8h30 à 12h30 – salle polyvalente

Mercredi 18

Animation lecture pour tous

Thème : Les reptiles
A 16h30 à la bibliothèque municipale



Samedi 21

Portes ouvertes Enfance – Jeunesse

De 14h à 18h – Espace Jeunesse



Concert de printemps

De l'Ecole de Musique
A 18h à l'église de Chaingy

Portes ouvertes du CIM45

De 10h à 17h – salle multimédia
Centre Associatif et Culturel

Samedi 28

Tennis en fête

Du Tennis Club de Chaingy
De 9 à 18h au Polyèdre

VIE ASSOCIATIVE

Loisirs

Les idées fleurissent aux Jardins de Chaingy

Les beaux jours arrivants, l'imagination de chacun se met en route.

A la Foire Horticole, le concours enfants suivra le thème de l'évènement « la vie paysanne en proposant la décoration d'un « seau de la ferme ». Le règlement du concours est disponible sur notre page Facebook. Alors mes demoiselles et messieurs...bonnes créations !

Le mois d'avril sera un mois plein de vie pour les jardins. Devant le succès des ateliers « cuisine », l'association organise un repas avec ses adhérents sur le concept d'échange de recettes, l'occasion pour eux de reproduire et partager ce qu'ils ont appris tout au long de l'année.

Les Jardins de Chaingy participent aussi à l'organisation du vide jardin du dimanche 24 avril. Le soleil est commandé. Il ne reste plus que votre présence pour faire de ce nouveau rendez-vous un incontournable de la vie cambienne !

Et pour tous ceux et celles qui veulent rejoindre une association pleine de vie et de bonne humeur, n'hésitez pas, c'est avec plaisir que nous vous donnerons tous les renseignements voulus.



Nouveau rendez-vous de printemps !

Cette année, Chaingy Animation innove en organisant un vide-grenier de printemps, un vide-jardin et une bourse échange auto (Rétrochap), avec la présence de brocanteurs.

Rendez-vous au Bassin des trois collines le dimanche 24 avril 2016 de 8h à 18h.

Les emplacements sont ouverts à tous et sans réservation. L'inscription se fait sur place.

Buvette et restauration vous seront aussi proposées..

Renseignements
au 06 20 03 92 37



La bourse multi collections reconduite

Après le succès rencontré par la bourse de l'an passé, où un public averti s'est rué dans la salle des Hauts de Lutz réunissant 37 exposants, décision est prise de renouveler l'opération.

Dany Meneux et Claude Larue, respectivement présidents des associations philatéliques de Beaugency et Chaingy souhaite redonner aux chineurs l'occasion de retrouver les associations et professionnels des domaines de la philatélie, la cartophilie et la numismatique.

A vos agendas pour le prochain rassemblement de ces passionnés le dimanche 24 avril 2016.

Rejoindre le CNPC

Le Club Numismatique et Philatélique de Chaingy se réunit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30 et le 4^{ème} mercredi de chaque mois à 15h au Centre Associatif et Culturel (1^{er} étage, bureau 5).

Contact

M. Claude Larue
c.p.n.c.association@gmail.com
06 65 50 51 41

Acte II de la nouvelle saison au CIM45

L'équipe du CIM45 a présenté ses vœux à ses adhérents, le 22 janvier dernier, moment de convivialité autour de la Galette où les animateurs ont présenté la 2^{ème} partie de la saison....



Les nouveautés

L'atelier "Libre office" (le lundi de 14h à 15h30, début en Mars) présentera les logiciels « Writer » pour le Traitement de texte, « Calc » pour le tableur, « Impress » pour les diaporamas ou les présentations, et « Draw » pour la PAO (Publication Assistée par Ordinateur).

Un atelier Préparation PC au passage à Windows 10 est proposé le samedi 9 avril.

L'atelier à thème « Maintenance » vous dévoilera l'informatique au quotidien les samedis 2 et 30 avril, avant d'apprendre à consulter vos images où que vous soyez avec l'atelier « sauvegarde en ligne » le samedi 28 mai.

Dates à retenir

Portes ouvertes

Samedi 21 mai - 10h-17h
Centre Associatif et Culturel
Exposition préparée par les ateliers photos

Assemblée Générale

Vendredi 3 Juin - 19h
Centre Associatif et Culturel

Contact

06 88 71 90 12 - www.cim45.fr

VIE ASSOCIATIVE

Loisirs



Du changement dans la continuité

Un slogan qui a marqué la chorale Melody pour 2015.

Nous avons laissé voler nos chefs de chœur Emilie Legroux et Camille Vermorel vers d'autres aventures. Mais celles-ci ont passé le relais à Valérie Ravet (GRAS) afin de nous emmener voguer vers d'autres horizons.

Notre nouveau capitaine a plus d'une corde à son arc: professeur de guitare, chef de chœur de la chorale La Saranaise, éveil musical des mousses, chef d'orchestre... Que d'ingrédients pour notre programme: breuvage printanier composé de chants italiens et cocktail estival autour de West Side Story à consommer sans modération !

Si cela vous met en appétit, notre jour de répétition est maintenant le mardi de 20h15 à 22h15 (GRAS), toujours à la salle paroissiale de Chaingy.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Tous les choristes espèrent vous voir nombreux lors de nos différents concerts.

Remaniement de l'équipage

Chantal Chabriaux a laissé la présidence de l'association à Mme Vraïne Loiseau.

Contact

Mme Vraïne Loiseau
vraïne.loiseau@free.fr
06 62 67 03 64

Artistes en herbe

Les Artistes de Béraire invitent les enfants à découvrir la peinture au cours d'ateliers organisés un samedi par mois.

Rendez-vous au Centre Associatif et Culturel de Chaingy, bureau 3, 1^{er} étage.

Inscriptions par mail à artistesdeberaire45@gmail.com ou au 06 41 39 09 42.

Les adhérents de l'association présenteront leurs œuvres sur le thème de la vie paysanne lors d'une exposition à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Foire Horticole, le dimanche 20 mars.



Tennis Club de Chaingy : déjà 6 mois passés au Polyèdre

L'inauguration

Présence exceptionnelle de Michaël Llodra, ex 21^{ème} joueur mondial. Séance dédicace avec nos jeunes licenciés.

13

L'animation de Noël



Mais aussi d'autres animations autour de la réforme Galaxie des moins de 12 ans, l'Open d'Orléans, les TAP et le Tennis à l'école.

Le Tennis Club de Chaingy c'est :

- 120 adhérents
- 3 éducateurs
- 34h de cours / semaine
- 4h de TAP et Tennis à l'école par semaine
- 15 équipes engagées en championnat
- 2 courts extérieurs et 2 courts intérieurs avec surface tennis (dont un partagé)
- 1 club house

Création d'un groupe de compétition 8-11 ans

Rodolphe, professeur référent, est à l'initiative de la mise en place de ce groupe.



Les prochaines dates à retenir

Samedi 28 mai

- Tennis en fête
- Journée nationale « Portes ouvertes » des Clubs de Tennis, promue par la FFT
- Inscriptions pour les cotisations Été

Dimanche 26 juin

- Finales Dames et Hommes du tournoi interne homologué

VIE ASSOCIATIVE

Sport



Jeudi 5 mai
9h – 19h
Complexe sportif
Lucien Grignoux

Mon Euro 2016 avec l'ECSAF

(Entente Chaingy Saint-Ay Football)

Première édition de notre tournoi U11-U13 sur le thème de l'Euro 2016 destiné uniquement aux équipes évoluant en 2^{ème} et 3^{ème} division départementale.

8 équipes de chaque catégorie représentant des équipes qualifiées pour l'Euro 2016 sont attendues pour gagner cette fameuse compétition !

Organisé en relation avec le projet horizon bleu 2016, le tournoi sera complété par un jeu sur l'arbitrage, une intervention sur le tri sélectif, un concours de précision et différentes animations.

Les prochains évènements

Dimanche 12 juin

Super Ioto, de 13h à 19h, salle François Villon à Saint-Ay

Samedi 18 juin

AG et fête du club, à partir de 10h, complexe sportif Lucien Grignoux

Infos sur www.ecsaf.fr

14

Culture



Photographie : Jean-François Toilliez

25 ans de théâtre pour tous les âges de la vie

Pour votre plaisir, un TAC est à venir !

La Compagnie du Ginkgo vous propose une séance de Théâtre A la Carte (TAC) pour jouer, improviser, rire et partager un peu de votre temps.

Rendez-vous à Chaingy, le samedi 12 mars de 14h30 à 18h, salle n°1 derrière la salle polyvalente.

Et n'oubliez pas que le 18 juin à 20h30, les comédiens de la compagnie seront fidèles sur la scène de la salle des fêtes pour vous présenter notre spectacle de fin d'année accessible à tous. A très bientôt !

Contact

<http://compagnieduginkgo.free.fr>

CieduGinkgo@aol.com

Page Facebook

06 83 46 31 73



Surprise et émotion rythment la vie de l'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique de Chaingy aura l'occasion d'ici l'été de vous montrer sa diversité musicale.

Vous qui n'êtes jamais venus écouter, voir l'orchestre de Chaingy ou assister à une audition, venez, soyez curieux, vous serez agréablement surpris par le niveau des musiciens et la variété de leurs prestations musicales.

Une pensée pour les plus jeunes

Vous les entendrez à leur début, mal assurés, timides, voire un peu effrayés lors de leur première audition et devant leur premier public. Puis vous les retrouverez plus tard, apportant leur contribution indispensable à l'orchestre ou à jouer un solo de leur instrument devant une centaine de personnes.

Nos trois chefs d'orchestre : Barbara Chillou, Emmanuelle Huet, Valérie Ravet et tous les musiciens vous attendent pour ces grands moments d'émotions !

N'hésitez pas à consulter le site de l'Ecole de Musique : www.musique-chaingy.com

Des auditions publiques

Audition instrumentale des élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années

Samedi 5 mars - 17h à l'Ecole de Musique

Audition des classes de flûte et piano

Judi 28 avril - 18h à l'Ecole de Musique

Audition des classes de batterie et percussions

Mardi 17 mai - 19h à l'Ecole de Musique

Audition des classes de clarinette et saxophone

Mercredi 8 juin - 18h30 à l'Ecole de Musique

Représentations

Concert de Printemps

Samedi 21 mai - 18h à Chaingy
(lieu et programmation à confirmer)

Aubade pour le Petit Montmartre

Dimanche 26 juin - 11h place du bourg

Faites le tour de vos objets passés et faites les exposer !

Chaingy Hier Aujourd'hui et Demain (CHAD), association d'histoire locale et de généalogie, prépare une exposition sur " Les métiers à Chaingy de 1793 à nos jours " consacrée aux commerçants, aux artisans et à tous autres métiers (instituteurs, médecins, curés, vigneron, etc) du 8 au 10 octobre 2016.

Nous faisons appel à ceux qui possèdent d'anciens outils ou objets liés à l'exercice d'un métier, autres que ceux liés au domaine agricole.

Vous pouvez nous prêter vos objets pour enrichir notre exposition ? Contactez Françoise Couprie au 02 38 80 67 78 ou Jacques Willemez au 02 38 80 61 12.

VIE ASSOCIATIVE

Solidarité

Un nouveau local pour le Secours Populaire de Chaingy

Depuis le 1^{er} février dernier, l'association accueille le public dans son nouveau local au 20 place du Bourg, face au bureau de poste.

Ce local, mis à disposition par la municipalité de Chaingy, est ouvert à tous le mercredi de 15h à 18h.

Pour nous aider, plusieurs gestes sont possibles : les dons de biens matériels (vêtements, chaussures, linge de maison, livres, jouets,..), mais aussi en achetant des vêtements, chaussures, linge de maison, livres, prix modiques en bon état.



Divers



Des conflits au sein de la fratrie ?

Le Collectif PEC vous propose un café des parents sur ce thème plus qu'universel qui nourrira l'échange pour une vie de famille apaisée.

Rendez-vous samedi 19 mars, à 10h, dans la salle des réunions de Chaingy (face au bureau de poste).

Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous.

Rythmes scolaires, maintien de la 6^{ème} classe en école maternelle, ouverture de la 10^{ème} classe en élémentaire, extension de l'école maternelle : autant de projets pour échanger, réfléchir ensemble, participer et proposer des solutions.

Calendrier de la paroisse

La messe a lieu le 4^{ème} dimanche de chaque mois à 10h30

Dimanche 20 mars : exposition à l'église sur les divers banchages de rameaux dans le monde, en lien avec la Foire Horticole

Dimanche 27 mars : Messe de Pâques à 10h30 à l'église

Dimanche 22 mai : 1^{ère} communion à 10h30 à l'église

Votre prêtre responsable

Père Jacques Pissier

Secrétariat : 02 38 43 80 43 - doyenouest@orange.fr



Connaissez-vous la MFR de Chaingy ?

La MFR (**Maison Familiale et Rurale**) de **Chaingy** est une association de parents et de professionnels dispensant des formations dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement paysager. Elle a pour mission de former des jeunes de la 4^{ème} à la Terminale Bac Professionnel ainsi que des CAP Jardinier Paysagiste ; une filière apprentissage CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités accueille également des jeunes et adultes en formation.

C'est au total plus de 130 élèves, apprentis et adultes qui sont inscrits dans ce centre de formation professionnelle par alternance et par apprentissage.

La MFR en action

La MFR se veut aussi être un acteur dynamique du territoire par ses actions et relations partenariales.

Aussi, elle organise les 19 mars et 21 mai prochains ses Portes Ouvertes de 9h à 17h où chacun y est le bienvenu.

D'autre part, en collaboration avec la municipalité, les élèves participent à la Foire Horticole de Chaingy en travaillant tout au long de l'année un décor sur le thème de la vie paysanne.

Autre événement important, le 30 avril prochain la MFR ouvrira ses portes à tous les Cambiens et Cambiennes pour son Assemblée Générale annuelle à partir de 10h et sa 2^{ème} journée des métiers de l'environnement (jusqu'à 17h) organisée par les élèves de Terminale Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune.

Nous vous espérons nombreux !



Une MFR ouverte à tous

Vous êtes parent d'un jeune qui souhaite construire son projet professionnel grâce à une formation par alternance ? Contactez-nous !

Vous êtes un professionnel de l'aménagement paysager ou de l'environnement ?

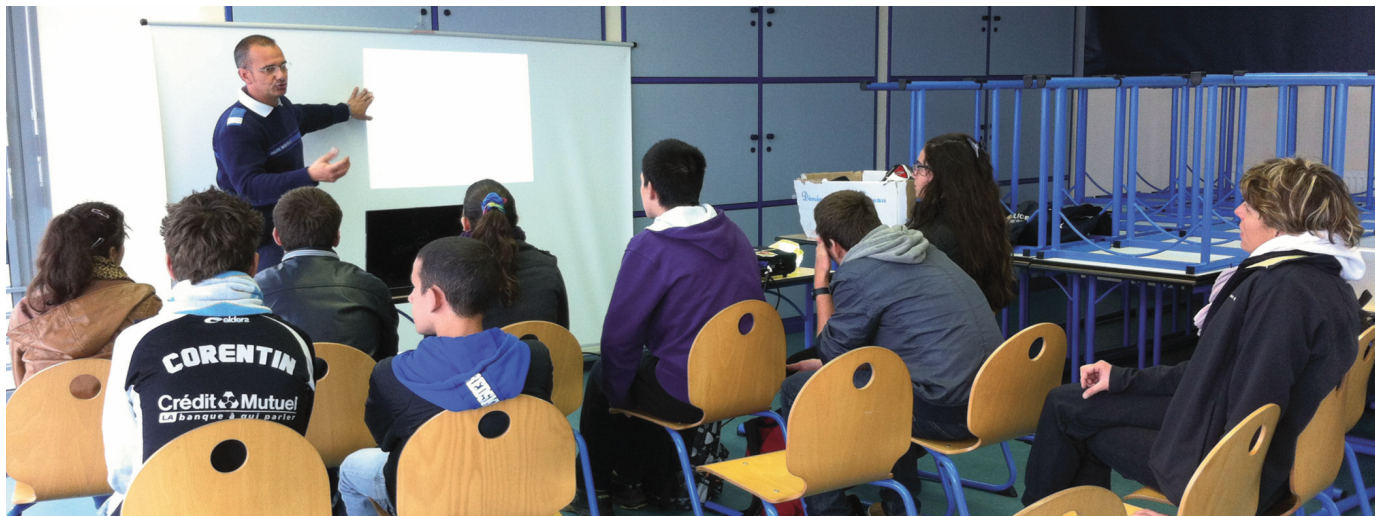
Participez avec nous à la formation professionnelle des jeunes en les accueillant dans votre entreprise pour leur faire découvrir votre métier.

Vous avez simplement envie de vous investir dans une association au service de l'éducation des jeunes ?

Rejoignez-nous pour partager vos compétences (soutien scolaire, animation, veillées découvertes...).

VIE ASSOCIATIVE

Divers



Des actions de sensibilisation auprès des jeunes...et des moins jeunes !

L'ADAPI (Association pour le développement des actions de prévention intercommunales de Chaingy/Saint-Ay/Meung sur Loire) organise une série d'interventions au profit des élèves des collèges de la Communauté de Communes du Val des Mauves, la semaine du 21 au 25 mars 2016.

A noter qu'une soirée de sensibilisation sur le même thème à destination des adultes (parents, grands-parents...), aura lieu le Jeudi 24 mars 2016 à 19h30 à la salle François Villon de Saint-Ay (rue de la Métairie).

Venez nombreux.

18

L'association Génération Numérique chargée de la mise en œuvre de ses interventions proposera un sujet portant sur les usages d'internet et de la téléphonie mobile.

L'APE FCPE de Chaingy, des Parents d'Elèves actifs

Un loto, une boum, un « vides ta chambre », passés ou à venir, les projets fusent !

Centrés sur nos missions d'association de parents d'élèves, nous travaillons toujours en étroite collaboration avec les directeurs d'école et la mairie sur des sujets qui préoccupent les parents tels que le suivi de la réforme de rythmes scolaires (comité de pilotage) et l'extension de l'école maternelle.

Nos 10 élus sont présents lors des conseils d'écoles chaque trimestre pour vous représenter, n'hésitez à leur transmettre vos questions.

Les bénéfices du loto organisé en novembre dernier permettront de financer des activités pédagogiques (en cours d'élaboration) pour les enfants des deux écoles.

Notre traditionnelle « boum » tant attendue des enfants aura lieu samedi 12 mars 2016. Nous projetons également de proposer aux familles une opération « vides ta chambre » au Printemps prochain.



Dates à retenir

Boum des écoliers

Samedi 12 mars

Salle polyvalente

15h-16h30 : PS au CP

17h-18h30 : CE1 au CM2

apecthaingy@gmail.com

<http://apecthaingy.unblog.fr>

Page Facebook APE Chaingy

Liste majoritaire

Le premier trimestre 2016 est marqué par la clôture des opérations comptables et financières de l'année 2015 qui aboutira au vote du Compte Administratif, et à la préparation du budget 2016.

La politique prudente de la majorité municipale en matière de dépenses de fonctionnement en 2015 a porté ses fruits. En effet, malgré une baisse significative de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) imposée par l'Etat (- 75 000 € environ), l'augmentation des fonds de péréquation intercommunale que nous reversons, décidée aussi par l'Etat depuis 2012 (+ 20 000 € environ) ; la capacité d'autofinancement (CAF) va se maintenir en 2015 à un seuil très convenable, supérieure à la moyenne de la strate départementale des communes de population similaire.

L'élaboration du budget 2016 devra tenir compte, à nouveau, de la baisse de la DGF, qui sera reconduite en 2017, et de l'augmentation du fond de péréquation.

Le but poursuivi par la majorité municipale est le fruit de la responsabilité et du bon sens. Dans un contexte budgétaire de plus en plus restreint, il est impératif et salutaire de veiller avec rigueur à une gestion de l'argent public des cambienens et cambienens. Cette politique de maintien de la CAF à un niveau élevé est une priorité absolue. Elle permettra de continuer d'autofinancer les investissements envisagés tout en limitant l'endettement.

Le printemps arrive et c'est une bonne chose.

Enfin une bonne nouvelle après des semaines de morosité ambiante. Et notre bonne ville de Chaingy me direz-vous ?

Le projet d'extension de l'école maternelle a bien démarré. Parents, professeurs et architectes se sont rencontrés afin de finaliser le plan et l'organisation des locaux et tout porte à croire que ce sera une belle réalisation.

Du nouveau également cette année. Notre 1^{er} magazine Chaingy Echos 2016 a été remanié afin de le rendre plus attrayant pour vous lecteurs.

Il est accompagné par de nouvelles formes de communication via les réseaux sociaux, Internet est aussi mis à contribution pour les paiements en ligne. Cette petite simplification pour les familles a entraîné d'importantes économies pour la commune.

Nous pourrions multiplier les exemples mais l'équipe majoritaire ne tient pas à masquer les ombres au tableau par une autosatisfaction stérile.

Nous avons des sujets d'inquiétude comme le chantier du très haut débit qui avance de façon proportionnellement inverse à sa vitesse de transfert annoncée.

De nombreux concitoyens ou professionnels l'attendent et nous en sommes conscients.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a aussi marqué le pas, mais l'objectif de 2017 reste cohérent avec les travaux menés par la communauté de communes du Val des Mauves, pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Cette révision est un bon exemple de la bureaucratie française qui impose des changements tout en étant incapable de fixer des règles claires et réalistes. La morosité évoquée plus avant en est d'ailleurs la conséquence.

Que tout ceci n'empêche donc pas nos fleurs de pousser. Nous pourrions ainsi tous en profiter et merci aux services techniques de la commune et aux particuliers qui comme toujours nous concoctent de belles surprises horticoles. (Foire Horticole et Florale de Chaingy dimanche 20 mars).

A vos semis et plantations mais avec une main légère sur les produits phytosanitaires pour que la nature à Chaingy puisse elle-aussi, « bien vivre ».

L'équipe de la majorité municipale.

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

Le projet pour lequel, les deux listes avaient une même ambition, prend depuis fin d'année 2015 une réelle dimension.

Nous voulons évoquer **la reconstruction d'une partie de l'école maternelle** qui depuis quelques années s'était largement dégradée. **Ce projet que nous avons fortement défendu pendant la campagne** est porté par la commune, appuyé par un cabinet d'Architecte.

Le bâtiment qui va prochainement jaillir de ce travail, dans la 2^{ème} moitié de l'année, va permettre **de créer un environnement d'apprentissage de bien meilleure qualité et répondre aux normes actuelles**. Les utilisateurs, mais avant tout les enfants, auront tous désormais la même qualité d'accueil structurel, ce qui n'était pas tout à fait le cas suivant la classe où séjournaient l'enfant et le personnel éducatif.

Ce projet qui tardait à venir, au vu des vétustes bâtiments qui subsistaient, va redonner à l'ensemble de l'école maternelle, **une vraie dimension éducative où chaque enfant pourra évoluer dans un cadre scolaire agréable et fonctionnel**.

Nous serons attentifs à l'évolution du chantier et souhaitons que le projet soit présenté aux parents d'élèves.

Depuis quelques années, le paysage communal, intercommunal, se transforme et lors de ces dernières années le processus d'évolution

s'accélère. **Cette mutation, initiée par l'Etat, s'appuie sur des objectifs de simplification d'échelon administratif, de progression de compétence, d'économie budgétaire, de modernisation...** ce qui entraîne les territoires à composer et à s'organiser autrement.

Cette situation s'applique pour notre intercommunalité et **une réflexion est actuellement menée pour fusionner avec d'autres entités** afin de travailler conjointement sur un périmètre intercommunal plus large.

Ce regroupement complexe doit permettre, à moyen et à long terme, **d'optimiser les ressources et les moyens mis à dispositions**.

Ce changement, qui prend de l'ampleur, ne doit pas nous effrayer. **Nous devons plutôt mieux le comprendre et l'anticiper** pour qu'il contribue réellement à **un développement de services à la population**.

L'élargissement de la gouvernance de territoire **ne doit cependant pas faire oublier la proximité au quotidien**. C'est cet équilibre et cette articulation, qui doivent être bien évalués pour que cette mutation réponde, au plus juste, **aux besoins de solidarité, d'égalité et de complémentarité entre les communes**.

Cette transformation doit s'accompagner par une identification auprès des habitants, pour que chacun de nous, sache quelles compétences sont exécutées dans la nouvelle organisation institutionnelle et à quel coût !

Avec vous, un Elan pour Chaingy

Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

AU FIL DU CONSEIL

**Conseil
du 15 octobre 2015**

Dénomination des voies du nouveau lotissement du Pré Hatton

Le permis d'aménager concernant ce lotissement a été délivré. Les voies sont constituées d'une voie principale, d'une voirie secondaire (prolongement de la rue de la Galanière) et d'un îlot.

Après avis de la commission d'urbanisme des 1er septembre et 8 octobre, le Conseil Municipal a décidé de nommer ces nouvelles voies.

- Voie principale : rue du Clos Renard
- Voie secondaire : rue de la Galanière
- Voie de l'îlot : rue des Tournesols

Participation communale aux séjours des enfants dans une commune extérieure

Le centre de loisirs (3 – 11 ans) étant fermé durant les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'Août, une demande a été formulée auprès de la ville de Chaingy afin d'étudier une prise en charge des frais engagés par les familles devant inscrire leurs enfants sur une commune extérieure durant les périodes de fermetures sur la commune.

Après avis favorable de la commission Enfance-Jeunesse, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de participer aux frais engagés par les familles concernées par cette situation.

Cette aide sera basée sur les tranches du Quotient Familial, appliquées à Chaingy.

La participation communale se fera à hauteur d'une prise en charge à 50 % de la différence, entre le coût appliqué à Chaingy et celui appliqué dans une autre commune, dans la limite d'un plafond de 200 €/an/enfant.

**Conseil
du 24 novembre 2015**

Le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Val des Mauves

Le Président de la Communauté de Communes du Val des Mauves a proposé à l'approbation du Conseil Communautaire, un schéma de mutualisation des services revu chaque année dans le cadre de la préparation budgétaire.

Le principe de mutualisation vise à développer une plus grande intégration des compétences et par la même à augmenter le coefficient d'intégration fiscale qui influe sur la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat.

Les principaux axes de mutualisation d'ici la fin du mandat sont notamment :

- la création d'un service commun de la direction générale des services et de divers services fonctionnels en cas de fusion
- les groupements de commandes
- un partage de matériel
- une piste d'harmonisation au sein des écoles de musique
- des pistes d'harmonisation dans le cadre du fonctionnement des centres de Loisirs
- la création de services communs (archives, etc)

Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chaingy.fr dans l'onglet « le conseil municipal » puis « comptes rendus ».

- la création d'une aire d'accueil intercommunale des gens du voyage
- la mise en place d'une action culturelle et artistique commune
- la réflexion sur l'opportunité de la mise en commun d'actions en matière de sécurité
- l'usage mutualisé de salles dans l'espace communautaire

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur ce projet de schéma de mutualisation.

Police municipale : amélioration des conditions de travail et protection du personnel

Dans le prolongement des mesures de sécurité préconisées par le Ministère de l'Intérieur auprès des Mairies après les attentats de janvier dernier, la Commune a sollicité Monsieur le Préfet en vue d'équiper les agents de Police Municipale d'arme de catégorie B.

Les agents assurent des missions délicates en partenariat avec la gendarmerie nationale mais ne disposent pas à ce jour de la protection adaptée pour préserver leur intégrité physique.

Aussi, le Conseil Municipal a adopté le principe du port d'armes de catégorie B pour le personnel de Police Municipale dans le respect de la législation en vigueur.

Les policiers municipaux bénéficient alors d'une formation préalable à l'armement sur l'environnement juridique du port d'arme et sur les revolvers et armes de poing, qui conditionne notamment la délivrance des autorisations individuelles de port d'arme.

**Conseil
du 15 décembre 2015**

Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

A ce jour, la majorité des propriétaires et des exploitants sont en retard et ne pourront respecter cette échéance. Tel est le constat dressé par la sénatrice Claire-Lise CAMPION dans son rapport sur l'accessibilité Réussir 2015.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP, qui prévoit une programmation budgétaire des travaux de mise en accessibilité.

Les commissions aménagements sécuritaires et cadre de vie ont étudié la feuille de route, en identifiant des objectifs précis pour les années à venir.

Prenant en compte les évolutions réglementaires récentes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée qui est aujourd'hui disponible en mairie.

L'exécution de ce programme se déroulera en lien étroit avec les acteurs locaux et notamment les membres des commissions aménagement sécuritaires et cadre de vie.